



UTS
ePRESS

PORTAL Journal of
Multidisciplinary
International Studies

Vol. 15, No. 1/2
August 2018



© 2018 by the author(s). This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), allowing third parties to copy and redistribute the material in any medium or format and to remix, transform, and build upon the material for any purpose, even commercially, provided the original work is properly cited and states its license.

Citation: Lê, L. 2018. Sauf-conduit. *PORTAL Journal of Multidisciplinary International Studies*, 15:1/2, pp. 66-71. <https://doi.org/10.5130/portal.v15i1-2.5519>

ISSN 1449-2490 | Published by
UTS ePRESS | <http://portal.epress.lib.uts.edu.au>

CULTURAL WORK

Sauf-conduit

Linda Lê

Independent author

Corresponding author: Tess Do, School of Languages and Linguistics, The University of Melbourne, VIC 3010 Australia. bourgeois-editeur@wanadoo.fr

DOI: <https://doi.org/10.5130/portal.v15i1-2.5519>

Article History: Received 02/05/2017; Accepted 02/05/2017; Published 23/08/2018

Abstract

Linda Lê is the most prolific French author of Vietnamese origin writing in France today, having published twenty-four books to date. Her diverse and richly intertextual literary oeuvre includes novels, essays, a play and short stories and frequently deals with the subject of exile: Lê left Vietnam in 1977, two years after the Fall of Saigon, with her mother and sisters. She published her first book in 1987 and since 1993 has published almost exclusively with the Parisian publishing house, Christian Bourgois. Her dystopian novel, *Cronos*, won the Wepler-Fondation La Poste prize in 2010 and her letter-novel, *À l'enfant que je n'aurai pas* (Nil), won the Renaudot-poche prize in 2011. A year later, *Lame de fond* (2012), a polyphonic novel in which Lê weaves together different exilic narratives, was nominated for the Goncourt and the Goncourt des lycéens prizes. Her last publications to date are *Exils* and *Chercheurs d'ombres* (2017).

'Sauf-Conduit' provides a rare historical reflection on the part of Lê on the refugee exodus out of Vietnam at the Fall of Saigon in 1975 and the means of escape sought by those abandoned in subsequent months and years. Discussing aspects of her own flight, for the first time, Lê reckons with the 'bénédiction' that her grandmother called owning a French passport and with a subsequent departure once in France to the world of literature as her new homeland. In the light of other exiled writers, as discussed in her volumes of literary essays, Lê considers here, in a notably personal tone, how the writer who may lay claim to no one passport or identity instead seeks to purvey to a world built of nation states the rich disquiet of non-belonging.

Résumé

Auteure de vingt-quatre livres à ce jour, Linda Lê est l'une des écrivaines françaises d'origine vietnamienne la plus prolifique en France aujourd'hui. Son œuvre littéraire se distingue par la diversité de genres (roman, essai, nouvelle, théâtre) et leur richesse intertextuelle, et aborde fréquemment le thème de l'exil : Lê a quitté le Vietnam avec sa mère et ses sœurs en 1977, deux ans après la chute de Saïgon. Lê a publié son premier roman en 1987 et depuis 1993 elle publie quasi exclusivement chez l'éditeur parisien Christian Bourgois. Plusieurs de ses livres ont été couronnés : son roman dystopique *Cronos* a obtenu le prix Wepler-Fondation La Poste en 2010 et son roman épistolaire *À l'enfant que je n'aurai pas* (Nil) le prix Renaudot-poche en 2011. L'année suivante, *Lame de fond* (2012), roman polyphonique dans lequel Lê entrecroise plusieurs récits d'exil, a été finaliste du prix Goncourt et du prix Goncourt des lycéens. Ses dernières publications à ce jour sont *Exils* et *Chercheurs d'ombres* parus en 2017.

'Sauf-Conduit' offre une rare réflexion historique de la part de Lê sur l'exode des réfugiés vietnamiens à la chute de Saïgon en 1975 et la quête d'évasion de ceux qui se retrouvèrent abandonnés au pays dans les mois et les années suivants. Se penchant pour la première fois sur les aspects de sa propre fuite, Lê reconnaît la 'bénédiction' selon les mots de sa grand-mère, que constitue le fait de posséder un passeport français et, une fois en France, l'adoption du monde de la littérature comme sa nouvelle patrie. À la lumière d'écrivains en exil, comme ceux évoqués dans ses essais littéraires et, sur un ton très personnel, Lê examine comment l'écrivain qui refuse la détention d'un passeport ou d'une identité vise à y insuffler, dans un monde constitué d'États-nations et délimité par des frontières nationales, l'intranquillité de la non-appartenance.

Keywords

Linda Lê, Vietnamese Diaspora, Sauf-Conduit

Septembre 2016

Dans *Dialogues d'exilés*, écrits en Finlande entre 1940 et 1941, Brecht fait dire ironiquement à l'un de ses personnages : « Le passeport est la partie la plus noble de l'homme. D'ailleurs, un passeport ne se fabrique pas aussi simplement qu'un homme. On peut faire un homme n'importe où, le plus étourdiment du monde et sans motif raisonnable ; un passeport, jamais. Aussi reconnaît-on la valeur d'un bon passeport, tandis que la valeur d'un homme, si grande qu'elle soit, n'est pas forcément reconnue. »

Quarante ans après la fin de la guerre du Vietnam, quand ils se remémorent les dernières semaines avant la « débâcle » – ou la « victoire », tout dépend du camp auquel ils appartiennent –, les témoins du 30 avril 1975, jour où les tanks des « libérateurs » nord-vietnamiens défoncèrent les grilles du Palais présidentiel de Saigon, se souviennent surtout que très nombreux étaient les Vietnamiens, amis et alliés des Américains, à tenter de s'enfuir à tout prix. Pour ceux-là, il fallait coûte que coûte figurer sur la liste des évacués, ce qui leur permettait ensuite de faire partie des convois de réfugiés que l'Amérique, après avoir soigneusement trié les arrivants pour empêcher toute infiltration communiste parmi les « fuyards », était prête à accueillir sur son sol, puisqu'elle se devait malgré tout de ne pas abandonner ceux qu'elle avait jusqu'alors protégés. Plus de cent mille Vietnamiens furent ainsi « exfiltrés », pour employer une expression pas encore en vogue alors. Les témoins de ces jours de ténèbres selon les uns, de ces jours de gloire selon les autres, se rappelleraient longtemps les convois descendant le Mékong chargés de réfugiés, les foules saisies de panique qui assiégeaient l'ambassade des États-Unis, d'où s'envolaient des hélicoptères, ultimes espoirs de ceux qui n'étaient que trop certains, s'ils restaient, de s'exposer aux représailles des « frères » du Nord.

Ces réfugiés avaient, pour beaucoup d'entre eux, brûlé leur passeport vietnamien. Ils n'étaient plus les citoyens d'un État qui n'allait peut-être pas être reconnu par les autres gouvernements. Ils n'avaient donc plus d'existence légale. Quelques années encore, et leur famille, leurs amis, leurs voisins, qui n'avaient pu partir en avril 1975, allaient à leur tour s'échapper en s'embarquant à bord de rafiots, sans hésiter à affronter les dangers de la haute mer, pour eux moins redoutables que les périls qui les guettaient au pays des enfants de l'oncle Hô. On leur avait dit que s'ils avaient la chance de trouver refuge sur une île de Malaisie par exemple, il fallait détruire leur passeport pour ne pas être renvoyés chez eux. Eux aussi, après les évacués d'avril 1975, étaient des citoyens fantômes.

Ceux qui n'avaient pu s'envoler à bord des hélicoptères de l'armée américaine, mais n'étaient pas disposés à s'aventurer en mer de Chine, ne s'attardaient cependant au Vietnam qu'en étant à l'affût de la première possibilité de départ qui s'offrirait à eux. Les plus fortunés, nantis de biens dissimulés, soustraits à l'attention des nouvelles autorités, cherchaient par tous les moyens à conclure un mariage blanc avec un des membres de cette catégorie qui, depuis la grande victoire nationaliste, suscitait beaucoup de convoitise : les Vietnamiens détenteurs d'un passeport français. Épouser l'un de ces bienheureux, c'était avoir la certitude de pouvoir quitter le pays en toute légalité, sans avoir à prendre le risque de périr en mer, d'être volés, violents et assassinés par des garde-côtes ou des pirates. Forts du précieux document en leur possession, ces privilégiés n'étaient pas condamnés à devoir s'évader comme des criminels, mais allaient être « rapatriés », qualificatif pour le moins étrange appliqué à leur situation, puisque la plupart de ces citoyens français, nés au Vietnam de parents vietnamiens, n'avaient jamais vu leur « patrie ». Quelle que soit la raison pour laquelle ils avaient demandé et obtenu

ce passeport qui, sous l'ancien régime, celui du gouvernement « fantoche » sud-vietnamien, ne leur procurait aucun bénéfice, mais au contraire les obligeait chaque année à s'acquitter d'une taxe, ils acquéraient, au lendemain de la « chute » de Saigon, un statut à part, en vérité assez enviable, même si, pour ceux qui souhaitaient être « rapatriés », se voir attribuer un visa de sortie relevait de la course d'obstacles, les pots-de-vin n'étant pas du tout dédaignés par certains gardiens du nouveau paradis socialiste. Mais il se chuchotait que cette espèce à part était réellement bénie des dieux : elle ne courait pas le danger, par exemple, d'exciter la colère d'un commissaire de quartier ou, pis encore, d'être envoyée dans un camp de rééducation. Ces citoyens d'un ancien empire disloqué appartenaient pour la plupart à la classe des gens aisés et, une fois qu'ils avaient eu leur visa, une fois que le consulat avait organisé leur départ vers la « patrie », leur assurant qu'ils voyageraient à bord d'un avion d'une ligne régulière faisant escale à Bangkok, leur principale préoccupation était de décider comment ils pourraient sortir du territoire diamants et bijoux de prix. Il se chuchotait que, pour leur départ, ils portaient des chaussures avec de très épais talons, qui en réalité avaient été évidés pour servir de caches aux pierres précieuses.

J'ignorais, en me rendant à l'aéroport de Saigon pour m'envoler vers Paris en compagnie de ma mère et de ma grand-mère, si ces dernières, les bienheureuses détentrices d'un passeport français, avaient usé de ce que mes sœurs et moi appelions entre nous le « stratagème des chaussures », sans rien nous en révéler, j'ignorais si ma grand-mère, « spoliée », comme elle disait, par les « petits hommes en noir venus du Nord », était encore assez riche pour avoir l'audace de défier les douanes vietnamiennes, privant ses compatriotes de ce qui les aurait peut-être sauvés de la famine. Elle répétait qu'avoir un passeport français était une bénédiction. Je ne pouvais, quant à moi, m'empêcher de penser au fait qu'en l'occurrence, le passeport de ma mère et celui de ma grand-mère, joints à notre connaissance, certes très imparfaite, du français, constituaient un *sauf-conduit*, à savoir un laissez-passer, un document qui nous permettait de nous rendre, *saines et sauvées*, de l'autre côté.

Une fois que, écrivant en français, je me suis résolue à entrer dans cet autre pays qu'est la littérature (qui, d'une certaine manière, représente aussi *l'autre côté*, peut-être la face noire de la réalité, peut-être le versant pas toujours riant de l'existence), j'ai souvent repensé à cet épisode où, sans vraiment tout comprendre, mais en devinant presque tout, comme souvent à l'adolescence, j'ai déserté le sol vietnamien munie d'un passeport français et du statut de « rapatriée », alors que si l'on m'avait interrogée à ce moment-là pour savoir où était *ma patrie*, j'aurais répondu qu'elle était sans doute dans les livres que je lisais. J'aurais certainement répondu aussi qu'à travers la lecture, j'avais appris à franchir des frontières en brandissant comme signes de ralliement *Les Rêveries du promeneur solitaire* ou *Vingt mille lieues sous la mer*. En tout cas, m'appêtant, à quatorze ans, à laisser derrière moi ma terre natale, je n'aurais pas dit que désormais ce qui constituerait mon identité, ce serait l'exil. J'aurais prétendu que chaque livre aimé représente pour moi un *sauf-conduit*, ce qui me donne la possibilité de traverser une zone ennemie, ou de séjourner dans un territoire inconnu, hostile parfois. Ils ne sont pas des antidotes au sentiment d'avoir été banni. Grâce à eux, je suis, comme je l'ai déjà dit, une transfuge. Ils sont ma sauvegarde. Ils m'ont menée vers des chemins qui bifurquent.

Un jour, dans un débat public, quelqu'un m'avait lancé que mes livres, écrits au fil des ans, ces romans sur les êtres passionnés, endeuillés, égarés dans un univers qui échappe à leur entendement, ces essais sur les écrivains non moins passionnés, inconsolables, perdus dans un monde qu'ils se refusent à comprendre, *sont mon passeport, le passeport qui me permet de clamer haut et fort mon sentiment de non-appartenance*. Un peu interloquée, je n'avais pas su répondre à ce lecteur certainement bienveillant, qui m'offrait la chance de saisir la balle au bond et de

développer peut-être l'argument selon lequel un écrivain se doit de n'avoir qu'une patrie : la littérature dans laquelle il se reconnaît. Mais il m'était impossible alors de ne pas penser à ces écrivains qui, exilés, continuent à écrire dans leur langue natale – de ceux-là qui, parfois, sont déchus de leur nationalité, peut-on affirmer que leurs livres sont leur passeport ? Doit-on dire de Norman Manea, qui a émigré aux Etats-Unis mais continue à bâtir une œuvre considérable en roumain, qu'il est un écrivain roumain ou l'écrivain des apatrides, avec un passeport américain et la certitude qu'il n'y a pas de remède à cette maladie qu'est l'écriture ? Doit-on dire de ceux qui ont changé de langue et se sont résolus à écrire dans un idiome d'emprunt, qu'ils sont des traîtres, doublement renégats, puisque, non contents d'avoir un passeport faisant d'eux les citoyens de leur patrie d'élection, ils ont décidé que leur littérature se fera sous le signe d'une nouvelle langue, une langue d'adoption, acquise au prix de nombreuses luttes et difficultés ? Silvia Baron Supervielle, quittant Buenos Aires pour Paris, délaissant l'espagnol au profit du français, choisi comme langue d'écriture, parle, dans *La Ligne et l'ombre*, du « no man's land discordant entre soi et la langue, comparable à la discordance entre soi et la vie, soi et les autres, soi et soi-même », qui fut pour elle la révélation d'un langage.

Une des premières choses que, souvent, un émigré cherche à découvrir lorsqu'il s'initie à la langue de sa terre d'accueil, ce sont tous les mots et expressions péjoratifs, offensants, qui servent à désigner un étranger. Un exilé qui débarque dans un pays où il compte se fixer, tente toujours de ne rien ignorer de l'infiniment riche palette d'insultes réservées aux *métèques* que peuvent se targuer de posséder même les gamins des écoles. Et peut-être n'appartient-on réellement à un pays qu'une fois qu'on a saisi toutes les nuances de ces injures, des plus méprisantes aux plus ordurières. Doit-on dire que le fait de « connaître à fond » toute la gamme de ce lexique constitue un passeport par lequel on distingue « l'enfant du pays » de celui qui est un immigré de fraîche date, encore ignorant des subtilités en matière d'amabilités réservées aux *venus d'ailleurs* ?

Cette connaissance fait partie du bagage dont il faut que même les exilés les moins habitués à s'encombrer du superflu, se dotent, car elle constitue une espèce de rite de passage, elle authentifie, bien plus parfois qu'un passeport, son appartenance à une communauté, qui se construit uniquement sur la base de l'exclusion, en formulant cette exclusion, en trouvant les mots qui expriment de façon définitive cette exclusion. Identifier celui qui est désigné comme étant l'ennemi, le ridiculiser, le mettre en quarantaine en en faisant un pestiféré ou seulement un individu méprisable, le *disqualifier* en lui niant toute qualité humaine : ce qui cimenter la communauté, c'est aussi son implacable refus d'admettre cet Autre qui menace sa cohésion.

Pour revenir aux événements d'avril 1975 qui ont fait de quelques millions de Vietnamiens des évadés en quête d'un port d'attache, les ont transformés en proscrits dont l'exode a bouleversé l'Occident avant que celui-ci n'opère un revirement et, las de la rhétorique compassionnelle des journaux et des bateleurs de la politique, ne décide que le flot de réfugiés doit être endigué, que « la barque est pleine », et qu'il est dorénavant d'une extrême urgence de dissuader les « candidats à l'émigration » (selon l'expression devenue à la mode, se substituant au mot de « réfugié », qui éveille toujours une certaine empathie) de tenter la périlleuse aventure qui les conduisait à demander l'asile à l'Europe et à l'Amérique, de plus en plus réticentes à accueillir ceux qui n'étaient pas encore tout à fait des *indésirables*, mais ne suscitaient plus réellement l'intérêt, la réunification du Vietnam et la fin de la guerre détournant l'attention des *opinion leaders* de ce petit pays qui, pendant près de vingt ans, avait occupé les devants de la scène médiatique. Les modes passant et la compassion changeant d'objet aussi vite que les unes de la presse, il ne suffisait plus de rappeler à ses interlocuteurs

qu'on était originaire du Vietnam pour bénéficier aussitôt d'une certaine sympathie, ce sauf-conduit qui permet parfois de franchir bien des terrains minés.

Le personnage de Brecht n'a pas tout à fait tort quand il prétend qu'on peut faire un homme n'importe où, le plus étourdiment du monde et sans motif raisonnable – un passeport, jamais. Au sens propre comme au sens métaphorique, le passeport non seulement certifie l'identité d'un quidam mais facilite l'accès à un ailleurs qui peut être l'autre côté de la frontière ou tout simplement ce qui le fait passer à une dimension différente. Aussi, la question posée par le lecteur pour qui toute lecture est une odyssée intime, l'éveil à une surréalité, n'est pas tout à fait sans fondement quand il s'interroge sur la possibilité que les livres offrent à leur auteur, non d'avoir des certitudes touchant son appartenance à telle ou telle communauté, mais de faire l'expérience d'une transfiguration. La littérature peut-elle être un sauf-conduit, ce qui permet à celui ou celle qui s'y adonne de se lancer dans un voyage aventureux avec un certain sentiment de sécurité ? Bien évidemment, cette conception de l'art comme refuge est bien trop peu stimulante pour qui écrire, c'est risquer le tout pour le tout. Revendiquer son identité en brandissant un passeport dûment délivré par des autorités dites compétentes, se réclamer d'un groupe, quel qu'il soit, se doter d'une légitimité en se plaçant dans une lignée : le paradoxe est qu'un écrivain, si exilé soit-il, est contraint aussi de passer par ces rites de passage avant d'espérer pouvoir affirmer sa singularité. Il a beau savoir, avec Marina Tsvetaeva, qu'un poète doit faire voler en éclats les frontières, que toute définition, qui l'enferme dans un cadre étroit en précisant sa nationalité ou ses origines, est pitoyablement réductrice, il ne peut échapper à la fureur classificatrice de ses contemporains, si ennemis de ce qui ne se laisse pas étiqueter. Et peut-être pour l'exilé le dilemme est-il d'autant plus crucifiant. D'une part, occuper une place quelconque lui ôte le sentiment d'imposture, celui de devoir sans cesse se demander qui il est, d'autre part, chacune de ses actions ne tend que vers un seul but : le délivrer de ce qui l'emprisonne dans telle ou telle catégorie.

Créer, c'est se recréer, et il est impossible de se recréer si l'on s'accroche à son identité, fût-elle celle de l'écrivain. N'être rien ni personne, c'est se rendre à ce point disponible que s'ouvre à vous l'inconnu. Quel artiste n'a pas rêvé d'être une sorte d'allié des fantômes, batelier fou recueillant des naufragés pour les conduire vers d'autres rives, ou sentinelle protégeant des anonymes sans leur demander d'où ils viennent, sans leur demander si, dirait Benjamin Fondane, ils vont passer en fraude une nouvelle beauté panique, s'ils vont fomenter des désordres – car en vérité, c'est ce qu'il attend : que ces anonymes lui apprennent comment se livrer à la contrebande d'idées que ne tolérerait aucune autorité, surtout si elle est pétrie de « moraline », comment être le citoyen d'un Nulle Part qui n'exigerait pas de lui qu'il « montre patte blanche » et se laisse asphyxier par ce qui lui dicte la loi du plus grand nombre. Il y a des révoltés trop obstinés pour suivre la voie commune, et aux yeux de qui le scepticisme et l'attitude de refus sont le passeport qui permet de se soustraire à toute emprise des juges selon lesquels ils sont comme de la mauvaise herbe, à éradiquer.

Dans un monde de plus en plus régi par des contraintes administratives et au moment où l'Europe voit à nouveau se masser à ses portes des migrants prêts à tout pour obtenir l'asile et le précieux papier qui rendrait possible leur séjour en ce qui est presque la Terre promise, cela relève peut-être de la provocation de faire des écrivains des Internationalistes s'insurgeant contre l'obligation de détenir un passeport, contre le carcan que la société tente d'imposer en réduisant chacun au fait qu'il est ou non *persona grata* du point de vue des garde-frontières chargés de refouler les brebis galeuses, mais nous sommes quelques-uns à avoir rêvé de faire inscrire sur notre passeport – « Profession : Pourvoyeur d'intranquillité. »